



**Le Bureau du Procureur Général Militaire de la République de
Hongrie
&
La Société Hongroise de Droit Militaire et Droit de la Guerre**

Invitent les membres de la Société à participer à

La 10^{ème} Conférence internationale sur le droit pénal militaire

Intitulée:

Auto-incrimination c. faux rapports militaires / fausses déclarations

&

*Liberté d'expression c. déclarations déloyales et critique au sein de l'armée et
des forces de la police
(Titre de travail)*

Du 8-10 Septembre 2011

au **Centre de Formation Judiciaire Hongrois** à Budapest, Hongrie

Les délégués de toutes les groupes nationaux de la Société sont les bienvenus. Toutefois, l'enregistrement est requis en raison de l'espace limité de la conférence. Celui-ci sera borné à 2-3 représentants de chaque pays participant. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur demande.

Les frais d'inscription s'élèvent à 200 € (150 € / accompagnant/e). Les frais d'inscription serviront pour le transport local, y compris navette vers l'aéroport, services de conférence, le déjeuner et le dîner pendant la conférence. Des possibilités d'hébergement, y compris dans des chambres d'hôtel individuelles ou doubles, sont disponibles sur demande pour un taux réduit d'env. €50-€70 par nuit.

Les langues officielles de la conférence sont l'hongrois et l'anglais. Nous regrettons de ne pas être en mesure d'offrir une interprétation dans d'autres langues.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec COL Laszlo VENCZL /
Tel: (+36-1) 311-5888, Tel. portable: (+36) 30 9713 096 Fax: (+36-1) 354-5691, E-mail: venczl.laszlo@mku.hu/